Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acc. 10412

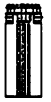

UNIVERSITEITSBIBLIOT
9000000725
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS

DE

LA VIE MILITAIRE

DU

Lieutenant-Colonel Huybrecht,

POUR SERVIR

DE

PREMIÈRE RÉPONSE A SES ENNEMIS.

Le calomniateur a pris toutes ses mesures ; il a réuni autour de lui tout ce qu'il y avait de vil ; il a ouvert ses oreilles et ses bras aux prostituées ; il a payé, flatté, carressé ; il est sûr de son fait. Vous croyez qu'il réussira ? Détrompez-vous. La victime se montre et le calomniateur est confondu.

BRUXELLES,

CHEZ POLACK-DUVIVIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

PLACE DU GRAND-SABLON, N° 35.

—

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS

DE

LA VIE MILITAIRE

DU

LIEUTENANT-COLONEL HUYBRECHT,

POUR SERVIR

DE

PREMIÈRE RÉPONSE A SES ENNEMIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS

DE

LA VIE MILITAIRE

DU

Lieutenant-Colonel Huybrecht,

POUR SERVIR

DE

PREMIÈRE RÉPONSE A SES ENNEMIS.

Le calomniateur a pris toutes ses mesures ; il a réuni autour de lui tout ce qu'il y avait de vil ; il a ouvert ses oreilles et ses bras aux prostituées ; il a payé, flatté, carressé ; il est sûr de son fait. Vous croyez qu'il réussira ? Détrompez-vous. La victime se montre et le calomniateur est confondu.

BRUXELLES,

CHEZ POLACK-DUVIVIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

PLACE DU GRAND-SABLON, N° 35.

—

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Ne choisissez pas vos généraux parmi de nobles étrangers..... Ou vous n'êtes point parfaitement unis, ou vous devez penser qu'il est parmi vous des chefs capables d'enchaîner la victoire..... N'en doutez pas, braves patriotes, la liberté est mère des talens comme des vertus.

MIRABEAU.
Aux Bataves sur le Stadhoudérat.

Avocats de M. le lieutenant-colonel Huybrecht, nous n'avons accepté la mission de le défendre qu'après avoir mûrement et scrupuleusement étudié sa cause. Avant de nous revêtir pour lui de la robe de défenseur, nous avions placé dans nos mains la balance du juge.

M. Huybrecht est sorti victorieux de cette épreuve, comme il sortira victorieux de toutes celles auxquelles ses ennemis pourraient le soumettre.

Mais le lieutenant-colonel Huybrecht n'est qu'un homme. Quelque honorable, quelque digne qu'il fût de notre estime, nous ne nous fussions pas enthousiasmé pour sa cause, si nous n'eussions vu dans ce débat qu'une lutte entre deux hommes. Grâce au ciel, nous avons pris l'habitude d'éloigner tout prisme de nos yeux : nous déshabillons les hommes de leur puissance, de leurs préjugés et de leurs richesses pour aller jusqu'au vrai. C'est à l'aide de ce procédé que nous avons reconnu la véritable nature de la cause de M. le lieutenant-colonel Huybrecht. Cette cause, oh ! cette cause ! — C'est celle du pays contre une quasi-domination étrangère, tellement abrutie dans ses haines qu'elle ne discerne plus même ses amis de ses ennemis ; cette cause — c'est celle de tous les Belges contre une coterie étrangère que nous payons pour nous insulter et qui puise dans nos poches la menue monnaie à l'aide de laquelle elle

Digitized by Google

ouvre ou ferme la bouche aux prostituées ; cette cause enfin, c'est celle de la morale publique outragée contre une police exotique, originaire des bagnes où elle va recruter ses auxiliaires.

Si jamais nous avons ressenti pour notre profession un vif et chaleureux amour ; si jamais nous avons compris son importance et sa dignité, c'est au moment où nous prenons la plume pour remplir le plus sacré des devoirs. Douce mission que celle d'être utile à son pays ! Glorieux apostolat que la défense d'une nationalité presqu'aussitôt compromise que conquise ! Noble patronage que celui de ses concitoyens !

Il n'y aurait dans la cause que nous allons défendre qu'un honnête homme, qu'un brave officier belge indignement outragé par un étranger à notre solde qu'assurément cette cause présenterait un spectacle digne de tout notre intérêt. Mais (quelque désir qu'éprouvent nos ennemis de réduire les choses à de mesquines proportions, aujourd'hui qu'ils mesurent la profondeur de l'abîme dans lequel ils se sont jetés), le procès qui nous occupe, se place à une énorme distance d'un procès ordinaire.

Nous tenterions en vain de le dissimuler, car la conscience publique l'a senti : une coterie anti-nationale a vu dans M. Huybrecht une rivalité que lui-même ne soupçonnait pas; elle a vu dans M. Huybrecht le représentant de l'armée belge tout entière, fatiguée d'un joug avilissant. Cette coterie a résolu la perte de M. Huybrecht et l'aurait consommée, s'il n'y avait au-dessus du méchant, quelle que soit sa puissance, un doigt plus puissant encore qui dénoue les filets à mesure que l'intrigue les entrelace.

Sans que M. Huybrecht le voulût, sans qu'il s'en aperçût, la lutte s'est agrandie; elle s'est agrandie à tel point, que les personnes s'effacent presque devant les hautes questions que cette lutte a fait naître.

Si la querelle de MM. Huybrecht et Chapelié n'était qu'une querelle d'homme à homme, serait-il possible d'expliquer la publicité que M. Chapelié a donnée à cette affaire, et cet acharnement des journaux ministériels allant jusqu'au délire, plus soucieux des mensonges achetés d'une fille perdue, que de la parole d'honneur d'un officier supérieur belge ?

Comment expliquer cette partialité du chef de la coterie française en Belgique, de M. le baron Évain, le ministre aux couchettes, partialité qui a dépassé toutes les bornes, et qui serait incroyable pour nous-mêmes, si nous n'en eussions été les témoins. Comment expliquer ce concours de circonstances amenées toutes à point nommé pour produire le même effet : dévastation des bureaux du *Libéral ;* souscription en faveur des guides dévastateurs; grâce accordée à ces criminels vulgaires, à l'intention de leurs instigateurs ?

Digitized by Google

Si le procès entre MM. Huybrecht et Chapelié est un débat uniquement personnel, d'où vient le vif intérêt que toute la nation attache au dénouement de cette affaire ? Comment se fait-il que tout Belge de bon sens et de cœur ait déjà pris sa place et levé sa bannière dans le tournoi ?

Non, mille fois non. L'affaire de M. Huybrecht est une levée de boucliers; on a jeté de la boue à M. Huybrecht croyant salir la nation tout entière et nous réduire tous au silence. Le parti français a choisi dans ses rangs celui qu'il croyait le plus propre à la lutte : *Horace* nouveau, cet athlète a vu dans M. Huybrecht son *Curiace*.

Eh bien ! nous acceptons ce terrain tel qu'on nous le fait. A nous la brèche ! Nous disons à nos ennemis : *Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? A quel titre occupez-vous un rang dans notre armée ?*

Avant d'aborder ces questions pleines d'intérêt et d'actualité pour la Belgique, nous demandons à nous expliquer franchement afin qu'on ne se méprenne point ou qu'on ne feigne pas de se méprendre sur le sens de nos paroles.

En fait de hautes, d'incontestables capacités, à quelque ordre qu'elles appartiennent, nous nous faisons gloire d'être cosmopolites.

Que Newton, qu'Herschell, que Nodier, que toute gloire autrement établie que par des couronnes scholastiques, descende en Belgique et manifeste l'intention de venir habiter parmi nous, heureux et fiers de respirer le même air que le génie, nous applaudirons; nos mains, peu favorables aux médiocrités étrangères, élèveront pourtant un char et des arcs de triomphe ; nos voix demanderont à nos concitoyens l'alimentation du génie à quelque pays qu'il appartienne, et l'illustre Thierry, le rénovateur de l'histoire de France, ne frapperait pas inutilement à nos portes, Homère nouveau. Le génie est comme le soleil : bienfaisant pour tous il a droit à la reconnaissance commune. Ses approches d'ailleurs n'ont aucun des nombreux inconvéniens que présente le voisinage d'une médiocrité tracassière.

Mais, en fait de capacités ordinaires, nous sommes exclusivement nationaux et nous avons d'excellentes raisons pour l'être. Qu'on nous accuse d'étroitesse dans les idées et de petitesse d'esprit : peu nous importe. Nous écririons volontiers sur le poteau de nos frontières :

En fait de médiocrités, nous sommes exclusivement nationaux.

Car la médiocrité est une herbe fort commune et qui croît partout.

Car appeler dans un pays les médiocrités d'un autre pays, c'est faire preuve d'insigne maladresse et se rendre coupable d'une grave injustice.

Digitized by Google

C'est, disons-nous, faire preuve d'une insigne maladresse. En effet, une médiocrité vaut une mediocrité. Mais dans la médiocrité étrangère vous rencontrerez toujours quelque chose de moins que dans la médiocrité indigène. Ce quelque chose de moins, c'est l'amour de la patrie, c'est l'attachement aux institutions nationales. Or, l'amour de la patrie inspire souvent de grandes choses que le génie seul n'inspirerait pas.

Ensuite, quel rôle voulez-vous que jouent les médiocrités exotiques dans le pays où vous les aurez appelées ? Le génie éblouit et l'admiration qu'il inspire ne permet point d'investigation trop scrupuleuse : les nuages dont il est parfois entouré ne déparent point le soleil. Mais il n'en est pas de même de l'homme ordinaire. Or, ne sera-t-on pas en droit de demander à cet homme, s'il occupe en pays étranger des fonctions publiques, ce qu'il y sert. S'il prétend servir *son* pays, il devient anti-national ou peut-être odieux. S'il prétend servir le pays qui le paie, comment échappera-t-il à la terrible accusation de vénalité (1) ?

C'est, disons-nous, une injustice d'appeler au service d'un pays des médiocrités étrangères.

A titre égal de capacités, l'indigène a le pas sur l'étranger, et c'est une noble prérogative que celle de servir son pays. L'on nous dira que cette susceptibilité n'a pas toujours un motif aussi haut placé : nous le voulons bien, et peu nous importe. Quel que soit le motif caché de l'homme qui réclame le droit de servir son pays, cet homme élève de légitimes prétentions. Dieu seul connaît le ressort qui le fait mouvoir. D'ailleurs, le mobile de l'homme qui s'expatrie pour servir l'étranger est-il plus honorable ?

Ce n'est donc pas sans motifs plausibles que nous nous prononçons contre l'invasion de notre pays par des médiocrités étrangères.

Abordons maintenant la question :

Des étrangers sont venus chez nous appelés par le pouvoir. on leur a donné des commandemens dans l'armée. Une nation amie, une grande nation nous les aumônait : nous les acceptâmes avec reconnaissance et nous nous montrâmes généreux.

Eh bien ! il s'est fait que le plus grand nombre de ces hommes, que la grande nation nous avait envoyés, n'étaient que de très-petits hommes.

A l'aide d'un peu de réflexion, n'aurions-nous pas dû le prévoir ? Quelque digne de sympathie et même d'admiration que soit le peuple français, il était absurde de lui

(1) Il est, sous toutes les latitudes, des hommes qui se vendraient pour une truffe, comment ne concluraient-ils pas le même marché pour une rente viagère ?

Digitized by Google

supposer ou une assez grande surabondance de talens militaires ou un désintéressement assez niais pour croire qu'il voulut placer à la tête de notre armée de hautes capacités. Non, une nation, toute privilégiée qu'elle soit sous ce rapport, ne possède jamais un nombre trop considérable d'hommes spéciaux. Elle videra ses coffres et vous fera partager son or; elle vous enverra ses armées pour vous secourir, mais elle ne se séparera point de la partie la plus précieuse d'elle-même; ses gloires elle les conservera dans son sein et ne jettera pas ses hommes capables au-delà des frontières.

Et ce qu'aucun peuple n'eût fait, la nation française le ferait moins que toute autre. Ses gloires et les capacités dont elles découlent sont l'unique patrimoine auquel ce peuple généreux et intelligent attache quelque prix. La France ferait la guerre pour chacune de ses illustrations.

Il advint donc ce qu'il devait advenir, à savoir, que nous reçumes ici comme grands hommes de grandes médiocrités, et qu'on nous expédia du billon au lieu d'or qu'on nous avait fait espérer.

De là tout le mal.

Ces menues capacités, voyageurs à peine débottés, n'eurent pas même le coup-d'œil nécessaire, pour juger le sol sur lequel ils mettaient le pied et la nature des services qu'ils étaient appelés à nous rendre. Avancés d'un grade pour le voyage de Paris à Bruxelles, fait commodément dans les messageries Lafitte et Caillard (1), ces officiers se drapèrent en Napoléon au petit pied. Nous nous prenons à sourire, en songeant à l'air conquérant et hautement civilisateur qu'ils avaient. Nous vîmes alors bien des merveilles; plus d'un commis-voyageur, héros improvisé depuis la révolution de juillet, vint enseigner l'art de la guerre à nos vieux soldats.

L'armée eut ses Gibon et ses Huet, glorieux enfans de glorieuses écoles, un peu désappointés du peu d'effet qu'ils nous faisaient. Dès-lors le dédain vaniteux et la morgue de quelques-uns de ces missionnaires élevaient un énorme mur de séparation entre la jeune armée belge et toute tentative de domination étrangère. Dieu soit béni!

Il faut être juste pourtant: deux ou trois de ces hommes formaient exception. Doués de véritables capacités, mais traqués dans leur pays à cause de leurs opinions politiques, ils vinrent chercher dans le nôtre un repos qu'hélas! ils n'y trouvèrent pas. Mais tous les autres n'étaient grands que dans leur imagination, capables que dans le miroir que leur vanité présentait incessamment à leurs regards.

(1) Singulier temps que le nôtre! Nous avons vu, pour des voyages, accorder des croix d'honneur et construire des chemins de fer pour les obtenir plus vîte et à meilleur marché!

Digitized by Google

Or, c'étaient précisément les incapables ou les peu capables parmi ces officiers qui élevaient le plus haut leurs prétentions. Les uns nous déclaraient qu'ils étaient venus servir la France en Belgique : excellente manière de nous prouver qu'ils nous étaient utiles pour notre argent ; d'autres s'annonçaient hautement comme chargés, en Belgique, d'une vaste mission : celle de nous dégourdir, pauvres béotiens de la frontière de France. En vérité ne devions-nous pas nous estimer fort heureux d'être placés sous la férule de ces messies du progrès, de ces commis-voyageurs dans la partie *civilisation ?*

Que ces messieurs veuillent bien eux-mêmes y réfléchir, n'y avait-il pas dans tout cela quelque chose de singulièrement révoltant pour le militaire belge ; la dose d'outrages pour la nation n'était-elle pas suffisante ?

Oui, s'il fallait prouver que les officiers français détachés auprès de la Belgique ne possédaient pas les capacités nécessaires à l'espèce d'ambassade dont ils se prétendaient investis, nous n'en voudrions d'autre preuve que la maladresse de leur conduite. Ils viennent occuper chez nous des fonctions publiques, et loin de sympathiser avec nous, loin de tendre la main à leur patrie d'adoption, ils n'ont point assez de dédain pour leurs nouveaux compatriotes, et dans les conversations privées, ils vont presque jusqu'à l'insulte !

Mais ce n'est pas tout.

En faisant *battre aux champs* à leur arrivée, ces officiers avaient pour but de convaincre l'armée et le public belges de leurs hautes capacités. Nous sommes un si bon peuple qu'un certain nombre de nos militaires prit ces messieurs au mot et les crut sur parole. Mais d'autres, dans leur bon sens, repoussèrent l'encensoir que leur présentaient ceux mêmes qui voulaient être encensés. A ceux-ci guerre fut déclarée, tantôt ouverte tantôt sourde. Ceux qu'on n'avait pu convaincre de la supériorité des officiers français on les mit à la demi-solde, et, lorsqu'on ne l'osa point, on leur fit subir ce supplice de petits coups d'épingle, répétés à l'infini, importation nouvelle dont veuille le ciel nous préserver !

C'était une tactique fort adroite, avouons-le, merveilleusement propre à nous faire aimer nos civilisateurs et à resserrer la tendre union qu'on feignait de voir entre les officiers belges et français !

Mais des deux choses l'une : ou nos auxiliaires sont ce qu'ils prétendent être : de hautes et notables supériorités ; ou bien ils sont ce que nous prétendons (Dieu nous pardonne !) de grandes médiocrités.

Dans le premier cas, ne vous semble-t-il pas, sauf erreur, que ces messieurs avaient

Digitized by Google

à leur disposition d'autres moyens que la mise en non-activité de nos officiers pour nous prouver la portée de leur génie ?

Dans le second cas, ne vous semble-t-il pas, sauf erreur, que nos raisonnemens contre l'intrônisation, dans un pays, de médiocrités étrangères subsistent dans toute leur force ?

Nous pourrions nous arrêter là, espérant que ces messieurs, si pleins de tact et si fins connaisseurs en matière de convenances, sentiront ce qu'ils ont à faire. Mais, pour notre compte et afin de démontrer à nos adversaires qu'avant de prononcer, nous avons réfléchi mûrement sur la question, nous tenons à prouver notre dire, à savoir, que la plupart des officiers français détachés en Belgique sont des capacités fort ordinaires, ne présentant, en aucune façon, plus de garanties que nos officiers indigènes qui nous aiment et que nous aimons, comme il est raisonnable entre frères.

La supériorité du talent a quelque chose de péremptoire. Nous aurions beau faire pour mettre en doute l'évidence, si elle existait ; l'évidence nous ferait taire. L'autorité du talent, de l'expérience et du génie sont, par le temps qui court, les seules autorités réelles, les seules contre lesquelles toute résistance soit impossible. C'est un progrès sur nos pères qui courbaient la tête au moindre mot tombé d'en haut ; qui se laissaient éblouir par le bâton du commandement, ignorant qu'on le peut rompre quand la main qui le porte est malhabile.

Eh bien ! nous le demandons avec sincérité, où sont parmi nos auxiliaires français les hommes qui jouissent, ailleurs et ici, de cette irrécusable autorité ? Depuis quatre ans, comment cette autorité s'est-elle manifestée autrement que par de menus coups d'état, sans portée et sans dignité ?

Nous prévoyons que nos adversaires (entre eux et dans leurs conversations, car de l'écrire, ils n'oseraient) nous répondront par une injure ; qu'ils diront que la nation belge n'est point assez éclairée pour apprécier le talent. Cette aimable réponse aurait quelque analogie avec le *mais, ils ne sont pas mûrs !* de la fable. Toutefois, nous opposerons un fait irrécusable. C'est que moins un peuple est éclairé, plus le tribut involontaire qu'il paie au génie et au talent est lourd et considérable. Ainsi, dans l'hypothèse où nous serions, comme on veut le faire croire, des barbares, des vandales, des caffres, messieurs les officiers français, n'en auraient pas meilleur marché de notre impitoyable logique. En effet, rien de si facile à une forte tête, à une vaste poitrine (comme plusieurs étrangers en acquièrent aussitôt la frontière franchie), rien de si facile à ces boîtes à grandes pensées que de dominer une nation dans l'enfance, et de

Digitized by Google

dresser le coursier mal appris. Or, nous ne sachions pas qu'aucun des messieurs les officiers ait joué chez nous le rôle de Mohammed ou de Gengis-Khan.

Mais ne serions-nous pas en droit, à notre tour, de demander à ces officiers, la production de leurs titres à notre admiration? Parcourez l'échelle de la hiérarchie militaire depuis le ministre jusqu'au sous-lieutenant, qui sont venus nous apprendre l'art de la guerre; examinez, perscrutez leurs actes, qu'y trouverez-vous? Il faut bien le confesser, une très-grande suffisance, un verbiage parfois pompeux, mais de résultats saillans, mais de haute capacité, mais de supériorité véritable, point. Peut-être rencontrera-t-on dans ces actes quelques innovations, un peu servilement copiées sur ce qui se pratique en France, par exemple, dans le chapitre des fournitures. Mais, après tout, c'est là une espèce de génie dont le belge n'éprouve nul besoin, dont il s'obstine à méconnaître l'opportunité, et dont les façons d'agir lui semblent quelque peu contraires à ses intérêts.

Où sont, parmi les noms des officiers français dans l'armée belge, les réputations historiques ou scientifiques, les illustrations stratégiques, les gloires militaires? Hors deux exceptions peut-être, dont l'une est dans le tombeau, dites-nous où sont les vives lueurs de capacité que ces astres ont jetées?

On recouvre ces messieurs des gloires de la France comme d'un vaste manteau.

Certes, la France a le droit de parler haut lorsqu'il s'agit de gloire; mais à quel titre quelques français ignorés révendiqueraient-ils pour eux seuls le patrimoine commun de toute une grande nation? A quel titre se feraient-ils de la gloire française un marche-pied pour parvenir à la domination dans un pays étranger? Le nom de *Belge* est plus ancien que celui de *Français*, et s'il n'est point de nation à laquelle, dans la carrière des armes, on ne puisse reprocher des malheurs et des défaites, il n'en est pas non plus qui n'ait quelques belles pages à faire lire dans les annales des peuples. Les parchemins de toutes les nations ont quelques tâches.

Ne nous arrêtons point aux gloires nationales : occupons-nous, une bonne fois, des individus. Ce serait escobarder sur la question que de faire intervenir la nation française dans un débat qui doit lui rester étranger. La nation française ne peut être personnifiée dans une centaine d'officiers auxquels l'amour-propre froissé ravit cette lucidité de jugement qui caractérise d'ordinaire les enfans de la France.

Et cependant, c'est à cette personnification, à cette fiction absurde qu'on a recours en désespoir de cause. N'avons-nous pas entendu quelques-uns de ces petits-esprits froissés nous accuser d'ingratitude envers la nation française, parce que nous ne pous-

Digitized by Google

sons point la bonhomie jusqu'à nous donner à cheptel à quelques lieutenans, capitaines et généraux étrangers ?

A Dieu ne plaise que nous révoquions en doute les services que la France nous a rendus ! Nous ne sommes pas même de ceux qui, pour s'affranchir de la reconnaissance, prétendent que la France, en nous aidant, n'a servi que ses intérêts extérieurs ; non, nous voulons que tous les actes d'un gouvernement qui a laissé périr sans secours la belle et infortunée Pologne et qui s'est posé l'auxiliaire de l'Autriche en Italie, nous voulons que tous ses actes aient été dictés par le plus pur désintéressement ; nous voulons que l'amour seul de la Belgique et des Belges ait conduit l'armée française jusque sous la citadelle d'Anvers. Que pourrait-on en conclure ? Que le gouvernement français serait en droit de nous inféoder à lui, au moyen d'une centaine de vice-rois qu'il nous enverrait parce qu'ils ne lui serviraient plus de rien ? que nous devrions n'avoir plus d'autres lois que les caprices de ces minces pachas en sous-ordre, d'autre admiration que pour eux ? que nous, Belges de cœur et d'origine, devrions reconnaître ce qui n'est pas, leurs talens et ce qui ne sera jamais, leur influence dans un pays dont ils ignorent les usages, les intérêts, les préjugés et même la langue ? En un mot, que la nationalité belge devrait être une machine dont les rouages seraient à Bruxelles et la manivelle à Paris ?

Mais une aussi aveugle exagération de gratitude nous mènerait à l'absurde ; mais autant vaudrait n'avoir reçu de la France aucun service que de les lui payer en cette monnaie. En effet, si la France nous fût utile en quelque point, ce fût par la consolidation de notre nationalité. Or, s'il nous la faut perdre cette nationalité par les mêmes mains qui nous l'ont conservée, à quoi bon y tenir ? Quelle reconnaissance devrions-nous aux Français, pour nous avoir conservé un bien que leur gouvernement voudrait nous ravir, ou exploiter seul à son profit ?

Soyons Belges ou ne soyons rien. La nationalité est quelque chose de souverainement irritable ; elle est aux masses ce que l'honneur est aux individus.

Heureusement la France (et nous distinguons soigneusement la France de ses exploitans actuels), la France est généreuse ; elle ne veut rien nous imposer ; elle ne nous reproche pas ses bienfaits ; car elle sait :

« Qu'un bienfait reproché devient presque une injure. »

La France a déjà rappelé ses officiers, elle ne veut pas nous servir contre notre gré. Elle a désapprouvé les imprudences de certains hommes qui voudraient se faire

Digitized by Google

passer à nos yeux pour ses représentans et qui ne représentent, à vrai dire, autre chose que la vanité blessée laquelle est de tous les pays.

Ni les Français, ni les Belges, ni les officiers Français détachés en Belgique n'ont un intérêt quelconque les premiers à nous envoyer des auxiliaires, les seconds à les recevoir et les derniers à servir d'instrumens à notre future civilisation.

Qu'importe à la France que cent de ses enfans portent, dans les parades belges, des épaulettes de telle ou telle dimension et des cocardes de telle ou telle couleur ? L'intérêt de la France est de grouper tous ses enfans dans son sein.

Que nous importe à nous d'avoir quelques officiers français dans nos régimens ? Ce qui nous importe, c'est que nos jeunes officiers s'instruisent, et, Dieu merci ! les officiers français ne sont point absolument indispensables pour cela. Laissez avancer la jeunesse ; elle se mettra bien vite à la hauteur de sa position. Respectez les hommes qui ont fait leur temps, mais si vous voulez être bien servis, ne les employez pas.

Qu'importe à messieurs les officiers français de tenir garnison à Anvers ou à Lille, à Toulouse ou bien à Tournai ? Nous croyons même qu'en cas d'option, le plus grand nombre d'entre eux retournerait dans ses foyers. Mais on les trompe ; on les joue ; on fait d'eux un moyen gouvernemental ; ils sont dupes d'une main qui, de Paris, tient les fils de toute une intrigue. Le gouvernement français n'ose pas être fort ; il n'ose pas accomplir son rêve et porter les limites de la France jusqu'au Rhin au moyen de ces armes que l'Europe a si justement admirées ; il veut les y porter par l'astuce. Oh ! vraiment le gouvernement français rend un mauvais service à la France.

Or, pour l'accomplissement de ses desseins, le gouvernement français reste seul dans sa volonté, foulant aux pieds celle des peuples français et belge, foulant aux pieds celle des instrumens dont il se sert.

Cependant, ces pauvres instrumens se débattent dans un malaise qu'ils ne parviennent pas à s'expliquer ; ils cherchent leur ennemi qu'ils ne voient nulle part, précisément parce qu'il est partout dans le pays et que, chez un peuple libre, le sentiment de la nationalité blessée se respire avec l'air atmosphérique.

L'un de ces hommes, le lieutenant-colonel Chapelié, s'est montré surtout impatient. Vivement attaqué par un petit journal sur le mérite duquel nous n'avons pas à nous prononcer, il voulait une victime, car son cœur maladif était plein de fiel. L'orgueil désappointé, la vanité blessée, la conscience de bévues constamment répétées jetèrent

Digitized by Google

l'homme en une voie dans laquelle il devait se perdre infailliblement. En vain, pendant longtemps, une lanterne à la main, il chercha quelque holocauste à son amour-propre. Il lui fallait une garantie contre ses craintes vives et incessantes au sujet de la position qu'il avait obtenue parmi nous : le lieutenant-colonel Huybrecht fut choisi, et toute la coterie étrangère a crié : *raca !*

son mépris pour le lieutenant-colonel Huybrecht n'est point aussi réel qu'il veut les faire croire. S'il eut méprisé notre client, eût-il mis en œuvre tous les vils ressort

Et voilà le champ-clos ouvert. Quoiqu'en dise notre adversaire et quoiqu'il fasse, qu'il a fait mouvoir pour le perdre ? On combat ainsi ceux que l'on hait, non ceux qu'on méprise. La haine seule est aussi tristement ingénieuse.

Et voilà le champ-clos ouvert. Nous y entrons armés de notre bonne foi et de notre logique et non de la déclaration d'une fille de joie ; cuirassés d'une longue vie pleine d'honneur et de patriotisme, et non de la conviction intime de quatre imprudens et des rêveries d'un fou.

Mais avant de mettre notre lance en arrêt, nous devons au public une idée exacte et complète de l'homme que nous défendons. Le précis de la vie militaire du lieutenant-colonel Huybrecht que nous publions servira d'utile préliminaire à la discussion. Si notre adversaire daignait (le grand homme !) imiter l'exemple que nous lui donnons (nous chetifs !) la cause serait de beaucoup simplifiée. Nous aimons à croire que le nom de Chapelié représente un être vaniteux, profondément irascible plutôt que profondément pervers ; mais ce nom, lorsqu'il vient se frotter à celui d'un Belge généralement estimé et qui se montre à tous les regards, n'est ni assez illustre, ni depuis assez long-temps connu pour qu'il soit inutile de remonter un peu dans les nuages du passé et de secouer la poussière de titres qu'à tort on laisserait dans un demi-jour si favorable aux exagérations de l'esprit de parti.

Le présent mémoire n'aura donc pas encore pour objet d'entamer le démêlé particulier entre MM. Huybrecht et Chapelié. Ce démêlé mérite un traité spécial, bien soigné, bien réfléchi lequel ne se fera plus attendre long-temps et satisfera, nous osons l'espérer, la juste impatience des amis du nom Belge.

Et quand nous aurons terminé toute cette besogne, nous nous assiérons un instant dans le calme du repos, heureux d'avoir pu rendre un service à notre pays. Nous avons l'espoir fondé que, cette défense achevée, nos compatriotes ne seront plus disposés à tolérer dans les rangs de notre armée des hommes aveuglés par un orgueil malentendu et qui, détrônés maintenant à leurs propres yeux, n'ont plus à diriger contre la Belgi-

Digitized by Google

que et ses enfans les plus honorables d'autre arme que la calomnie et d'autres argumens que des *chiens enragés* (1)!

Bruxelles, le 1er juin 1836.

ADOLPHE ROUSSEL, *avocat à la cour d'appel.*

ADOLPHE DUCHÊNE, *avocat à la cour d'appel.*

(1) Dans une lettre qui sera produite plus tard, la nommée Hortense Donny, pressée sans doute par la faim, déclare qu'elle est capable de tout, qu'elle est *comme un chien enragé!!!*

Digitized by Google

PRÉCIS

DE

LA VIE MILITAIRE

DU

LIEUTENANT-COLONEL HUYBRECHT.

I.

Pierre-Antoine Huybrecht naquit à Bruxelles, le 12 mars 1798. Son acte de naissance étant aux yeux de quelques personnes un titre de réprobation et un certificat d'indignité, nous lui en faisons, nous, un parchemin de noblesse.

Immédiatement après l'entrée des alliés en Belgique, durant l'année 1814, le jeune Huybrecht, à peine âgé de 16 ans, fut nommé sous-lieutenant au troisième régiment d'infanterie belge, et le 6 avril 1815, sur la proposition du colonel Goethals (1), il fut promu au grade de lieutenant au trente-sixième bataillon de chasseurs à pied. Ce premier avancement assez prompt, nous semble-t-il, ne prouve pas que le jeune Huybrecht commençât mal sa carrière.

Le 10 du même mois d'avril 1815 et sur la proposition du même colonel, Huybrecht fut appelé provisoirement au poste d'adjudant-major dans le même bataillon. Pour l'élever à cette position, le colonel Goethals dût le préférer à un grand nombre d'autres officiers récemment arrivés de France et tous ceux qui connaissent ce chef seront forcés d'avouer qu'il est incapable d'avancer autre chose que le talent et le mérite.

La conduite d'Huybrecht à la bataille de Waterloo lui valut la confirmation de son rang d'adjudant-major qui, dans ce temps-là, donnait droit, après trois ans de ser-

(1) Aujourd'hui général de division, mais Belge de naissance et d'affections.

Digitized by Google

vice, au grade de capitaine. En vérité, c'était dès ses débuts un bien mauvais militaire que celui qui se montrait digne de telles récompenses.

Revenu de France en Belgique dans le courant de 1816, le trente-sixième bataillon de chasseurs à pied, exclusivement composé d'officiers et de soldats belges, fut passé en inspection par le baron Tindal, inspecteur-général de l'infanterie. Ce général, reconnaissant à ce bataillon des habitudes et des mœurs trop belges ou trop françaises (comme on disait alors), crut devoir le dénationaliser au moyen d'un baptême hollando-prussien. Le baptême eut lieu : un nombre considérable de hollandais fut incorporé dans le bataillon. Depuis quelque temps déjà le colonel Goethals avait été remplacé dans ce commandement, par un lieutenant-colonel, allemand de naissance.

Mais l'adjudant-major est l'âme d'un bataillon ; on ne peut contester la puissante influence que cet officier exerce sur les mœurs des autres officiers et des sous-officiers et soldats. Il fallait donc pourvoir à l'éloignement d'Huybrecht auquel on connaissait des affections trop franchement belges. On ne se fit faute de le remplacer : un officier hollandais, appelé Noot, fut chargé de prendre la place de l'adjudant-major Huybrecht, sous prétexte, entre autres, qu'ignorant la langue hollandaise il ne pouvait vaquer, en cette langue, à l'éducation des sous-officiers.

C'est ainsi que, dans l'armée, Huybrecht fut une des premières victimes de la partialité et de l'arbitraire étrangers. Nous invoquons, à ce sujet, avec la plus grande confiance, le témoignage des officiers de tout grade qui faisaient, à cette époque, partie de la garnison de Namur et dont les sympathies furent acquises dès-lors au jeune Huybrecht.

On voit que tout s'enchaine merveilleusement dans la vie que nous écrivons. En effet, celui que les agens du gouvernement hollandais persécutaient, à cause de ses habitudes nationales, ne devait-il pas être le but sur lequel porteraient les premiers coups d'une autre coterie étrangère ?

Le lieutenant, après avoir aussi honorablement perdu ses éperons d'adjudant-major, ne se découragea point. On formait alors une compagnie d'école par régiment : il fut un des premiers qui se chargèrent de l'enseignement dans ces écoles.

Dans cette position il pouvait s'appliquer aux sciences et ne perdit point son temps. Grâce aux soins de M. Quetelet il fut, au bout d'une année, en position de suivre son maître sur les bancs du cours de *mathématiques transcendantes* donné à l'Université de Gand, par M. Garnier ex-professeur à l'école Polytechnique. Tout en sui-

Digitized by Google

vant ces leçons il faisait, livré à ses propres ressources et sans l'aide d'aucun professeur, une étude approfondie de l'art des fortifications et de la stratégie.

Les progrès d'Huybrecht et l'exemple qu'il donnait à ses camarades lui valurent la protection de M. le duc de Saxe-Weimar, qui mit toute sa bibliothèque à la disposition du studieux lieutenant. Ces secours inattendus redoublèrent son zèle et ses succès et il était au milieu de ces fortes études, en 1819, lorsqu'il partit pour les Indes.

Ce départ a donné lieu à de malveillantes interprétations de la part de nos ennemis. Nous devons à nos lecteurs une explication franche et naïve des circonstances qui l'amenèrent.

Le séjour qu'Huybrecht avait fait à l'Université de Gand l'avait lié de bonne amitié avec des hommes pour lesquels il professe encore aujourd'hui une véritable estime, entre autres, avec M. le comte Alex. Vanderburch. Vers la fin de 1819 cet ami lui manda que son cousin, M. le baron Falck, se disposait à partir pour Java où il allait remplir les fonctions de gouverneur-général. M. le comte Vanderburch annonçait à M. Huybrecht qu'il était décidé à suivre son parent dans ce voyage; il engageait en même-temps M. Huybrecht à demander son passage à l'armée des Indes. Huybrecht saisit avec empressement cette occasion de se réunir à un ami et de quitter une arme pour laquelle il n'avait plus de goût.

Après un examen préalable, il obtint son passage au corps du génie, faisant service dans l'Inde, avec son grade et son rang d'ancienneté.

Au moment où M. Huybrecht s'embarquait pour sa nouvelle destination, il reçut une lettre de M. le comte Vanderburch lui annonçant que M. Falck avait changé d'avis et qu'il resterait en Europe. M. Vanderburch ajoutait qu'il déplorait la précipitation avec laquelle son ami avait demandé son passage aux Indes et l'espèce de fatalité qui avait conduit toute cette affaire.

Huybrecht partit sans se plaindre, car le calme qui régnait en Europe ne lui laissait aucun espoir de s'y distinguer dans la carrière qu'il avait embrassée. Et puis, il valait mieux combattre les sauvages que marcher, en Espagne, sous les drapeaux de l'absolutisme et soumettre, avec l'aide de Dieu, un ennemi qui n'existait point.

II.

A son arrivée dans la colonie, M. Huybrecht eût, comme tous les Belges, à lutter contre les préventions nationales des Hollandais. Toutefois, vers le milieu de 1822,

Digitized by Google

il fut élevé au grade de capitaine du génie et chargé d'organiser la défense de *Palembang* et de l'île de *Banka*, deux possessions auxquelles le gouvernement attachait alors la plus grande importance, mais que l'on n'avait pu soumettre encore entièrement.

Dans cette mission, le capitaine justifia toutes les espérances. En 1824, une insurrection éclata dans la capitale de *Palembang* et fit courir les plus grands dangers aux troupes chargées de la défense. Grâce aux mesures prises par le capitaine Huybrecht, l'assaut livré par les insurgés à la citadelle non encore achevée, fut repoussé avec succès; le nouveau sultan fut réduit à chercher un refuge dans l'intérieur de ses états où, vivement poursuivi par nos troupes, il finit par être forcé de se rendre.

L'ordre rétabli à *Palembang*, le capitaine Huybrecht se rendit à l'île de *Banka*, située à huit ou dix jours de navigation de la première île. Dans ce nouveau poste il trouva tout le personnel du gouvernement civil et militaire emporté par le choléra-morbus asiatique, et la garnison forte de douze cents hommes décimée par le fléau. N'écoutant que la voix de l'humanité, il s'empara du commandement de l'île et les officiers de tout grade se soumirent à cette autorité improvisée. Au moyen de mesures énergiques et sévères, il fut assez heureux pour maintenir l'ordre et faire avorter les complots de rébellion tramés incessamment par le sultan de *Palembang*. Le capitaine parvint, de cette manière, à conserver au gouvernement une île qui, par l'exploitation de ses mines d'étain, forme une des branches les plus importantes du revenu de la colonie.

Le capitaine Huybrecht conserva ce commandement, dans lequel il fut confirmé plus tard par le gouverneur-général, jusqu'à ce qu'à son tour il tombat victime du choléra-morbus. Transporté mourant à bord, après quinze jours de navigation, il revint à *Java* où il fut reçu avec une distinction très-flatteuse par le gouverneur-général, M. le baron Vandercapellen, lequel, en récompense de ses services, voulut bien l'appeler auprès de sa personne en qualité d'aide-de-camp. Il remplit ces fonctions jusqu'au départ de ce gouverneur qui fut remplacé par M. le commissaire-général vicomte Dubus de Ghisignies.

L'influence dont M. Huybrecht jouissait auprès des chefs de *Palembang* et de *Banka* engagea M. le commissaire-général à l'y renvoyer. Pendant le trajet, le gouvernement apprit le décès du *résident* (gouverneur) de cette possession, et parmi les candidats pour le remplacer, figurait en première ligne avec un seul rival, le capitaine Huybrecht. S'il n'obtint pas cette dignité son acte de naissance et ses sentimens en furent peut-être les seules causes.

Digitized by Google

Prévoyant combien son séjour à *Palembang* et *Banka* serait importun à son heureux rival, le capitaine eût pour lui, à son arrivée dans l'île, beaucoup plus de déférence qu'il n'en eût montré en toute autre occasion. Il se tint à l'écart bien résolu de ne plus se mêler en rien des affaires civiles auxquelles des circonstances antérieures l'avaient forcé de prendre une part active dans l'intérêt du gouvernement, des troupes qu'il avait momentanément commandées et des malheureux habitans livrés à toutes les horreurs de l'anarchie.

Cependant un évènement extraordinaire le mit dans la pénible nécessité de rompre, encore une fois, avec ses résolutions.

Un capitaine, commandant civil et militaire du district de *Batoe-Roessa*, l'un des plus riches de l'île, renouvelait au XIX^e^ siècle, les scènes de barbarie dont l'Amérique avait été le témoin et la victime lors de sa conquête par les Espagnols. Ce cruel tiranneau mettait à mort indistinctement et selon ses caprices les soldats européens et les indigènes qui avaient eu l'insigne malheur de lui déplaire, poussait les populations à la révolte et compromettait au plus haut degré le repos et la possession de l'île.

Une première commission avait été envoyée sur les lieux pour réprimer ces excès, mais elle s'était laissé tellement intimider par ce farouche commandant qu'elle revint sans avoir obtenu le moindre résultat.

Ce funeste état de choses allait s'empirant quand le gouverneur de l'île supplia M. Huybrecht d'accepter une nomination de commissaire-spécial avec pleins pouvoirs de mettre un terme aux malheurs du district de *Batoe-Roessa*.

A la nouvelle de la prochaine arrivée du capitaine Huybrecht, le barbare commandant s'embarqua sur une frêle pirogue et s'enfuit à Java.

M. Huybrecht, dans un rapport qu'il fut chargé de dresser constata PLUS DE VINGT ASSASSINATS commis de gaîté de cœur, et la conduite la plus atroce qu'on se puisse imaginer.

Eh bien! qui le croirait? Par fausse honte nationale, les Hollandais tentèrent de justifier le commandant de *Batoe-Roessa*. En dépit des preuves les plus complètes et les plus irrécusables, nonobstant une notoriété accablante, un *verdict* d'acquittement fut, en quelque sorte, arraché à la justice au grand scandale de tous les honnêtes gens. M. le gouverneur-général Dubus en fut si indigné qu'il protesta hautement contre cette erreur judiciaire, et qu'il prit de sa propre autorité une mesure extraordinaire contre ce scélérat déclaré innocent, en le forçant de partir pour l'Europe.

Digitized by Google

Pour achever dignement une vie si dégoutante d'horreurs, le malheureux tenta d'assassiner le capitaine du bâtiment qu'il montait; ayant manqué son coup, il se jeta à la mer. Ainsi finit ce nouveau Pizarre.

Ce déplorable procès, qui avait ramené le capitaine Huybrecht dans la capitale de la colonie, était à peine terminé que le gouvernement le chargea d'une mission non moins désagréable que celle dont nous venons d'entretenir le lecteur.

Le gouvernement faisait construire un fort assez spacieux dans l'île de *Bintang* et les sommes allouées d'après les devis pour ces travaux avaient été dépassées de plus de la moitié; l'on avait en outre signalé de grands vices de construction.

Deux commissaires furent nommés à l'effet de constater l'état réel des choses: c'étaient M. Elout, lieutenant-colonel d'état-major, fils de l'ex-ministre des colonies, et M. le capitaine Huybrecht.

Les commissaires reconnurent l'existence des griefs élevés contre les constructeurs. Outre d'autres vices de construction la maçonnerie était dans le plus pitoyable état, sans aucune adhésion; en un mot, ces travaux étaient absolument semblables à ceux que l'on effectuait, vers la même époque, en Belgique, à Ostende et dans d'autres places fortes. Mais l'officier chargé de la surveillance de ces travaux était allié, par sa femme, à quelques familles patriciennes de la colonie. Il en résulta qu'un grand nombre de personnes distinguées prirent fait et cause pour lui et que les choses en restèrent là.

De retour à Java le capitaine Huybrecht fut chargé de la direction du génie au premier grand-commandement militaire de l'île de Java.

A la fin de 1827 un nouveau soulèvement sur un nouveau théâtre menaça l'armée de Java d'être coupée de toute communication avec Batavia. Si cette manœuvre de l'ennemi eut réussi, c'en était fait de l'armée et du gouvernement. On chargea le général d'artillerie Holsman de comprimer ce soulèvement et l'on mit à sa disposition plus de la moitié des forces actives de l'armée. Les premières dispositions de ce chef furent tellement insuffisantes que de prime-abord on perdit confiance. Dans ces conjonctures, M. le commissaire-général Dubus de Ghisignies crut devoir prendre des mesures extraordinaires en dehors du cercle habituel de ses attributions. Il jeta les yeux sur M. Huybrecht, alors simple capitaine du génie, et lui ordonna d'aller rejoindre sur le champ le général Holsman et de prendre les fonctions de chef d'état-major du corps de troupes sous ses ordres. Le capitaine chef d'état-major sut gagner la confiance de son général et les résultats qu'on obtint dépassèrent toutes les espérances, ainsi qu'il est

Digitized by Google

démontré par la lettre que nous produisons (pièces jointes n° 5) de M. Vandepoll, secrétaire du commissaire-général. Ces faits pourraient encore être attestés par le chef suprême du gouvernement de la colonie, ainsi que par MM. Dejaegher, membre de la chambre des représentans, alors secrétaire de M. le commissaire-général; d'Anethan, Valcke de Knuyt et plusieurs autres belges, aujourd'hui revenus dans leur patrie.

Dès-lors le rang de major et la décoration de Guillaume étaient assurés à M. Huybrecht. Malheureusement, à l'occasion de cette campagne, il éclata entre M. Dubus, commissaire-général et M. Dekock, général en chef, une dissension qui vint ravir momentanément au capitaine Huybrecht l'une et l'autre de ces récompenses; mais c'en fut une assez douce pour lui d'avoir vu justifier toutes ses idées par cette expédition. La campagne de *Rembang* vint à l'appui de l'opinion personnelle de M. Dubus, qui soutenait qu'il y avait absence de combinaison dans les opérations militaires de Java. Cette opinion hautement manifestée blessa vivement le général hollandais, lequel désirait ardemment le départ de M. Dubus pour le remplacer, désir partagé par une grande partie de l'état-major hollandais. Et cependant l'on peut affirmer que cette campagne de *Rembang* mit le doigt du commissaire-général sur la véritable plaie de la colonie. En n'opposant aux indigènes, dont la ruse naturelle et les connaissances topographiques équivalent souvent à la stratégie, aucun plan bien réfléchi, l'on éternisait une guerre désastreuse pour la mère-patrie. C'est ce qui fut démontré jusqu'à l'évidence dans un rapport sur la campagne de *Rembang*, demandé par M. Dubus et rédigé par M. Huybrecht pour son général.

Le parallèle de la courte campagne de *Rembang* avec les campagnes antérieures dût, comme on le pense bien, froisser bien des amours-propres; mais, en dépit de la haine et de l'envie, il ne reste pas moins vrai que nous sommes heureux d'avoir à relater des faits qui seuls eussent dû suffire pour mettre un homme à l'abri des outrages.

III.

A la suite de la campagne de *Rembang*, M. Huybrecht fut chargé de faire une reconnaissance militaire de la province de *Cheriban* et des frontières de la province de *Banjoe-Maas*, faisant partie du théâtre de la guerre. Il termina ce travail vers la fin de 1830, et retourna dans la capitale où il apprit, au commencement de 1831, la nouvelle de la révolution belge et l'appel adressé par le gouvernement provisoire à

Digitized by Google

tous les belges séjournant à l'étranger afin qu'ils eussent à voler au secours de leur patrie.

Le premier de tous les Belges faisant partie de l'armée coloniale, M. Huybrecht répondit à cet appel. Sans dissimuler aucunement les motifs de sa démarche il demanda au gouvernement et il obtint la permission de retourner en Europe. Le colonel Vanderwyk, son chef immédiat, fit de vains efforts pour le retenir ; vainement il lui fit entrevoir le danger qu'il y avait à choisir ainsi entre une carrière assurée et un avenir incertain ; vainement il lui répétait qu'étant le plus ancien capitaine de son corps et joignant à ce titre bien d'autres titres il ne verrait pas s'écouler l'année 1831 sans avoir obtenu le grade de major; M.Huybrecht résista aux pressantes sollicitations d'un chef qu'il estimait ; il n'écouta que la voix de la patrie et, le 10 mars 1831, après onze années de séjour actif aux Indes, il s'embarquait à bord de l'*Ortelius*, vaisseau de commerce belge.

A peine eut-il mis à la voile qu'un bâtiment de guerre eût ordre d'appareiller pour arrêter le capitaine Huybrecht et le ramener à Java. On prétextait, pour justifier cette violence, des propos tenus par le capitaine sur la révolution belge qu'il aurait hautement approuvée. N'est-il pas étonnant que le gouvernement hollandais voulût faire arrêter, et peut-être fusiller comme révolutionnaire, celui-là même sur lequel nos ennemis, mus par une haine irréfléchie, essayent de faire tomber le soupçon d'orangisme ?

Le capitaine Huybrecht fut assez bien servi par le vent pour échapper aux mains hollandaises. Nous avons *l'intime conviction* que les mains d'autres étrangers ne seront pas plus heureuses.

M. Huybrecht débarquait en Angleterre vers la fin du mois de juillet ; il arrivait à Londres le jour ou le lendemain du jour où l'on y reçut la nouvelle de l'invasion de la Belgique par l'armée hollandaise.

Le 12 août M. Huybrecht était à Bruxelles.

Avant de se présenter au ministre de la guerre et de lui offrir ses services, il envoya sa démission en Hollande par l'intermédiaire de M. le comte Vanderburch; mais le roi Guillaume ayant pris, au commencement de la révolution, un arrêté par lequel il déclarait déserteur tout officier qui ne viendrait pas offrir en personne sa démission au gouvernement, la demande de M. Huybrecht resta sans réponse et fut considérée comme non-avenue.

L'arrêté du roi Guillaume qui lui était complètement inconnu lui fut appliqué dans

Digitized by Google

toute sa rigueur. Chose étrange ! les personnes qui font aujourd'hui le reproche à M. Huybrecht d'avoir quitté les drapeaux de la Hollande sont celles-là mêmes qui firent la conquête de deux ou trois grades, au moyen d'une désertion flagrante et qui, de simples capitaines devinrent, par suite de cette même désertion, généraux de division ! Si M. Huybrecht envoya sa démission de Bruxelles à La Haye et s'il ne la porta pas lui-même peut-on raisonnablement le lui reprocher, à lui, qui faisait partie d'une armée stationnée à six mille lieues de l'Europe, à lui qui se trouvait dans l'ignorance la plus complète de l'arrêté rigoureux du roi Guillaume, à lui dont le pays, gouverné par un nouveau souverain, était en état d'hostilité flagrante avec la Hollande ? — En vérité, les hommes qui font ce reproche à M. Huybrecht emploient contre lui une arme dangereuse pour eux-mêmes. Gare le dicton de Lafontaine :

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur,
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

M. le comte Vanderburch père et le ministre des finances d'alors M. Coghen firent connaître M. Huybrecht au ministre de la guerre, M. Ch. de Brouckère. Ce ministre le reçut d'une manière toute bienveillante ; il demanda à M. Huybrecht quel grade il désirait occuper dans l'armée. M. Huybrecht lui répondit qu'il n'y attachait aucune importance et qu'en rentrant dans son pays il n'avait eu qu'un but celui d'offrir ses services à la Belgique. Notre compatriote, arrivé tout récemment des colonies hollandaises, ne pouvait certes pas deviner l'avancement rapide que les officiers avaient obtenu depuis la révolution ; il fut donc très-enchanté de l'offre que lui fit M. Ch. Debrouckère d'entrer dans le corps du génie avec le rang de major.

Il n'avait pas encore reçu son brevet que le ministre de la guerre le fit appeler vers la fin du mois d'août et lui donna l'ordre de partir dans la nuit, avec le général français Nempde, pour faire une reconnaissance des frontières de la Flandre Zélandaise et en organiser la défense. Le général français fut si satisfait des idées qu'émit, pendant le voyage, le nouveau major belge qu'il se dispensa de rédiger lui-même un rapport et en chargea M. Huybrecht exclusivement.

Toutes les propositions que ce rapport contenait furent adoptées et le major fut chargé de l'exécution des travaux projetés. Environ quinze officiers du génie et des ponts et chaussées furent mis à sa disposition. Avant l'échéance de l'armistice, au 15 no-

Digitized by Google

vembre, la défense quoiqu'incomplète était organisée de manière à remplir le but qu'on se proposait.

C'est pendant qu'il était occupé à ces travaux que le major Huybrecht reçut par l'entremise d'un de ses amis un journal de Batavia, contenant sa promotion au rang de chevalier de l'ordre militaire de Guillaume. (Voir pièces jointes n° 1.)

Sur ces entrefaites, le général de brigade Niellon (Belge par les services nombreux qu'il a rendus au pays), fut appelé au commandement des Flandres. La connexité intime entre les travaux de défense et les opérations des troupes, multiplièrent les rapports du général et du colonel. De part et d'autre, ces messieurs eurent d'abord tout lieu d'être satisfaits, lorsque les mesquines rivalités de quelques officiers de l'état-major du général firent naître entre lui et le colonel quelques légers nuages. Le colonel Huybrecht changea de division. Depuis lors il a eu occasion de revoir ce général qui lui a témoigné ses regrets des différends survenus autrefois entre eux.

De la division des Flandres le colonel Huybrecht passa à la première division de l'armée d'observation commandée par M. le général Duvivier.

Pendant son séjour à cette division le général Desprez lui demanda, à l'occasion de la seconde entrée de l'armée française en Belgique, un rapport sur la position militaire des Flandres. Peu de temps auparavant M. Huybrecht avait écrit une relation de la campagne du mois d'août 1831 favorablement accueillie dans les pays voisins. Ces deux mémoires fixèrent l'attention du général Desprez sur M. Huybrecht. Le chef d'état-major général le désigna pour servir à l'état-major du génie de l'armée française, sous les ordres du général Haxo. La campagne s'étant bornée à un simple siège, les services que put rendre M. Huybrecht furent d'un ordre secondaire.

Le siège d'Anvers terminé, M. Huybrecht retourna près la première division d'où il fut appelé, vers la fin de 1833, au commandement du génie de la place de Mons. Il n'occupa ce commandement que pendant trois mois, car il fut attaché à l'état-major-général du génie de l'armée, sur l'annonce d'une reprise imminente d'hostilités.

Mais ces craintes n'étaient point fondées. Les armées ne se bougeant pas le lieutenant-colonel Huybrecht dut séjourner au grand quartier-général. On avait décidément résolu de le condamner à l'inaction militaire; car, à Bruxelles où il était retenu, toutes ses fonctions actives se bornèrent à rendre une visite mensuelle à M. le général baron Hurel.

Or, sous le poids de cette inaction, que faisait le lieutenant-colonel?

Il s'occupait à répandre l'instruction dans l'armée;

Digitized by Google

Il formait une société pour l'amélioration des études militaires et la présidait (Voir pièces jointes n° 6);

Il traduisait de l'allemand et publiait avec une introduction et des notes l'ouvrage de Von Muller, sur la *tactique appliquée aux trois armes :* traduction et publication sur lesquelles les éloges ne tarissaient pas dans l'armée (Voir pièces jointes n° 7);

Il écrivait dans les journaux militaires un grand nombre d'articles et de mémoires qui attirèrent l'attention;

En un mot, puisqu'on lui enlevait la pratique de l'art, il se réfugiait dans le sanctuaire de la théorie.

Comme il avait réussi dans l'une, il réussit dans l'autre.

Grand et peut-être unique motif de l'ire et de l'acharnement de nos ennemis! Ces vastes capacités exotiques pouvaient-elles souffrir qu'un Belge, dont elles avaient résolu la perte, leur remontrât qu'il en savait plus long qu'elles? Ces fameux héros dont quelques-uns sont peu experts en matière d'orthographe, semblables en ce point, mais en ce point seulement, au maréchal Ney, devaient-ils tolérer qu'un Belge s'avisât d'écrire et de publier des ouvrages et mémoires sur l'art de la guerre? C'était, il faut le confesser, une outrecuidance rare, une infraction blâmable aux règles de la discipline que de se montrer *un peu clerc* et d'éclipser la gloire d'un Chapelié!

O colonel, que vous eussiez agi prudemment et combien d'éloges vous eussiez obtenu si vous vous fussiez abstenu d'écrire! Pouviez-vous ignorer qu'aujourd'hui pour attirer les faveurs d'en haut, il faut posséder la merveilleuse qualité des nobles d'autrefois : *nescire literas?* Pouviez-vous ignorer que le plus sûr paratonnerre contre les foudres du pouvoir, après la bassesse, est l'ignorance? L'expérience ne vous avait-elle pas appris qu'en ce bas monde on pardonne la richesse, mais que le savoir ne se pardonne point, parce que l'avarice est, en fait de passions, une denrée moins commune encore que la vanité?

Colonel, si vous n'eussiez point écrit, vous seriez aujourd'hui fêté, caressé, choyé par ceux-mêmes qui vous outragent. Si vous fussiez venu nous demander conseil avant d'écrire, nous vous eussions répondu comme les moines du bon temps et Paul-Louis : *bene dicere de domino nostro priore et sinere mundum ire quomodo vadit : bien dire de Monsieur le prieur et laisser aller les choses comme elles veulent.*

Bene dicere de domino nostro priore, c'est-à-dire, flatter ses chefs, comme chien couchant, sans pudeur ni vergogne aucune; choisir l'antichambre pour champ de bataille,

Digitized by Google

les avancemens, gratifications, croix d'honneur, etc., pour dépouilles opimes.—Honnir et bafouer le mérite indépendant. — Servir corps et âme l'autorité qui n'a jamais tort et dispose des épaulettes.—Grommeler entre les dents,en présence de ses chefs et d'un air terrible, les mots *cravache* et *presse, lanières* et *gazettiers*. — Pousser ses subordonnés au crime, puis, le moment venu, les abandonner lâchement pour leur porter aide dans les coulisses. — Suivre, avec la plus grande assiduité et la plus touchante abnégation, tous les bals de la cour, de MM. les ministres et autres personnages; y apprendre la stratégie dans une contredanse ou un galop; y faire une guerre acharnée aux dindes truffées et aux pâtés de foie gras; y avaler un écrivain dans chaque orange. —Adopter les *us* aristocratiques assaisonnés d'un peu de dédain pour la *vilénie*.—Pratiquer, avec délices, l'adultère des cours, ce petit crime aux formes musquées et fashionables et ne se livrer qu'en cachette à son entretenue de bas lieu; au demeurant, tonner contre les amours vulgaires avec un redoublement de *fi l'horreur!* — Avoir, dans les combats pour son pays, le soin le plus minutieux de sa peau, mais se faire une réputation de héros par quelque duel, imprimé tout vif dans les feuilles publiques, avec quelque pauvre écrivain maladroit à l'escrime ou affligé de myopie. — Crier la discipline à voix de basse-taille, pour le soldat s'entend, et pour les officiers qui déplaisent; fusiller, sans rémission, le pauvre diable que le bas prix des liqueurs a fait manquer à son chef, mais proclamer tout haut l'innocence de pillards meurtriers avec guet-à-pens et préméditation, et faire de profondes révérences à l'homme qui compromet la vie de plusieurs milliers de soldats relégués dans les hôpitaux militaires : *bene dicere de priore.*

Sinere mundum ire quomodo vadit : c'est-à-dire, reléguer la probité dans les oubliettes et refouler en soi tout sentiment d'honneur. — Cacher soigneusement ses talens, si l'on en a.—Ne rien voir, ne rien entendre; en certaines circonstances, être aveugle, sourd et muet, immobile comme une statue, ferme et dur comme un roc. *Sinere mundum ire quomodo vadit.*

Tels sont, colonel, les avis que nous vous eussions donnés. A coup sûr, si vous eussiez suivi cette recette à la lettre, vous ne seriez pas aujourd'hui disgracié; deux décorations brilleraient sur votre poitrine au lieu de cette *fleur des champs* qui ennoblit votre boutonnière et celle de Béranger. Au besoin, si l'on ne vous eût pas trouvé de titres assez marquans à ces distinctions, on vous eût ordonné le voyage de Paris pour en aller chercher. Bref, nous n'eussions pas eu l'honneur de plaider pour vous.

Mais le lieutenant-colonel Huybrecht avait fait un trop long séjour aux Indes; les

Digitized by Google

roueries d'Europe, il ne les connaissait plus, il ne s'en doutait plus. S'imaginer, au XIX^e^ siècle, que le mérite et le talent sont les meilleurs moyens de servir la patrie ! Ce sont pensers de novices. Le colonel s'exposait à un terrible réveil qui ne s'est guère fait attendre.

Mais, pour nous avocats, il est dans tout cela une coïncidence significative. Comment se fait-il que l'homme sur lequel MM. Chapelié et consorts se sont acharnés soit précisément l'un de nos militaires belges les plus distingués par leurs connaissances? Comment se fait-il que le courroux de ces messieurs soit tombé précisément sur un soldat de notre phalange sacrée, de celle qui fait de la guerre un art et non un métier? Cette exagération de sentimens haineux, qui va fouiller dans tous les replis de la vie privée et n'y trouvant rien achète, d'une fille perdue, entre un impur baiser et une bouteille de Champagne, le mensonge et la calomnie, pourquoi ne tombe-t-elle pas sur un officier sans talens ni mérite? Et cet appareil de la haine et ces vils ressorts mus de haut en bas et de bas en haut, et toute cette concentration de fureur, et toutes ces disgrâces accumulées à la suite l'une de l'autre, pourquoi ne fondent-elles pas sur un soldat obscur?

Aussi long-temps qu'on ne nous aura pas donné le mot de cette énigme, nous serons en droit de dire hautement : « Le lieutenant-colonel Huybrecht est un homme dont on voulait se débarrasser ; l'on a essayé d'un assassinat dans l'opinion avant de faire tomber sur lui les disgrâces ministérielles. On craignait ses talens et sa qualité de belge. Inférieurs à lui sous le premier rapport, ses ennemis ne le valaient point non plus sous le second. Après avoir renversé cette barrière, on en eût encore renversé quelques autres, puis on eût dit à la France et peut-être à la Belgique : « *Ces Belges sont des idiots ! Ils n'ont pas un homme capable !* »

Telle est la clé de bien des mesures incompréhensibles ; tel est le fil de l'intrigue. Voilà l'explication de l'éloignement de plusieurs de nos officiers supérieurs, de *Lehardy de Beaulieu*, par exemple.

Courage, mille fois courage ! jeune armée belge. Ne vous laissez point abattre parce que votre ennemi est au milieu de vous. Vos adversaires, ces mirmidons savans qui ont une si grande frayeur d'être dépassés, vos adversaires veulent une exploitation exclusive de l'art à leur profit. Jeunes officiers belges, faites les rougir. Soyez vos propres maîtres, et puisse l'Europe reconnaître un jour qu'on vous a fait injure en vous donnant pour instructeurs les médiocrités que nous avait envoyé une grande nation !

Cette digression nous a éloignés un peu de notre sujet : nous y revenons.

Digitized by Google

Nous avons dit que le lieutenant-colonel Huybrecht occupait, à Bruxelles, des fonctions qui ne lui donnaient guère de besogne.

Cependant, vers le milieu de l'année 1834, il y eut quelque diversion à la monotonie de son existence. Le général Goblet, chargé d'organiser un système de défense pour la frontière septentrionale de la Belgique, désigna M. Huybrecht pour faire la reconnaissance d'un terrain où il projetait de construire une place forte absolument neuve. Le colonel remplit cette mission tout en déclarant qu'il ne partageait pas les idées de son chef à ce sujet. Pour expliquer, avec netteté et clarté, les motifs qui militaient contre la construction de cette place forte, le colonel fut obligé d'entrer dans des développemens qui se rattachaient au plan général de défense; au lieu de faire un mémoire local, il fut conduit à en rédiger un qui embrassait sommairement tout le système défensif. Après la réception de ce mémoire, le général Goblet renonça à la construction de cette nouvelle place; preuve évidente de la justesse des raisonnemens de M. Huybrecht qui, de cette manière, avait épargné au pays des travaux couteux et inutiles. Cependant des clameurs sourdes se firent entendre; on répéta dans certains lieux que : *le colonel était un homme qui faisait toujours l'opposé de ce qu'on exigeait de lui; qu'au lieu du mémoire local qu'on lui demandait il avait eu l'audace de prononcer un jugement sur l'ensemble du système.* Bonnes gens qui n'ont de patriotisme que jusqu'à concurrence de leurs appointemens et qui laisseraient passer, sans remords, l'occasion de servir leur pays, de crainte de déplaire à leur chef !

Mais ce mémoire devait être pour le colonel un éternel sujet d'ennuis.

A quelque temps de la commission dont l'avait chargé le général Goblet, le colonel fit sa première et unique visite à M. le ministre de la guerre qui depuis..... mais alors il passait pour un aigle. Pendant l'entretien, le ministre fit voir au colonel une carte incomplète sur le système de défense organisé, en Belgique, par les français pendant la guerre de la succession d'Espagne, au commencement du siècle dernier. Le colonel s'offrit à lui en donner une carte plus complète, ainsi qu'un résumé de la guerre de la succession qu'il venait d'achever. Le ministre accepta cette proposition à laquelle le colonel s'empressa de satisfaire, en joignant toutefois à son envoi le mémoire qu'il avait fait récemment sur notre système actuel de défense En faisant cet envoi le colonel ne songeait pas qu'il put tirer à conséquence, mais, lorsque la réflexion lui revint, il prévit que cette démarche pourrait blesser le général Goblet, et il fit part du tout au lieutenant-colonel Depuydt en le priant d'en parler au général. Entretemps, M. Huybrecht acquit la conviction des *excellentes* intentions du général Goblet à son égard.

Digitized by Google

Plus tard, il parut dans le *Libéral* un article contre le général. Dès l'apparition de cet article, le colonel prévit ce qui lui est arrivé depuis, c'est-à-dire la haine et les poursuites du général Goblet; mais trop fier pour s'abaisser jusqu'à l'offre d'une justification qu'on eût rejetée avec dédain, le colonel attendait patiemment le moment de demander sa retraite.

On sait que la bonté et l'impartialité de M. le baron Evain ont prévenu tous ses désirs à ce sujet.

Il ne nous reste plus, pour mettre fin à ce travail préliminaire, que de jeter un coup d'œil sur la position que M. Huybrecht avait prise vis-à-vis des officiers français.

IV.

M. le lieutenant-colonel Huybrecht approuvait sincèrement la présence des officiers français dans notre armée.

Il est, dans cette armée, un certain nombre d'hommes que la révolution a traités en enfans gâtés, dont elle a fait la fortune et qui, fils ingrats, nourrissent en leurs cœurs de funestes velléités de parricide. Sortis, la plupart, de l'ancienne armée des Pays-Bas, ils sont venus se ranger sous le drapeau national pour le déchirer; ils ont accepté des armes pour les tourner contre les mains mêmes dont ils les tenaient.

Ces hommes ont une soif insatiable de pouvoir, car ils connaissent la valeur et le titre de cette monnaie. Aussi se sont-ils momentanément rattachés au Roi, tout en feignant de le séparer complètement des institutions du pays pour lesquelles ils montrent un dédain prononcé. Si ces hommes ont *levé la main* c'est avec une de ces petites restrictions si finement décrites dans la neuvième *lettre provinciale*. Ils ont prêté serment aux appointemens, gratifications et frais de table, aux doubles et triples rations de fourrage (qu'ils aient ou n'aient point de chevaux), aux bals de la cour et à quelques petites choses encore qui ne se doivent point écrire. Quant au reste, ce sont matières à controverse, sur lesquelles ils se décideront en l'occurrence et lorsqu'ils sauront bien d'*où vient le vent*.

Et leur amour même pour la dynastie actuelle est une dette sujette à triple caution. Nous ne conseillerions à personne de bâtir de lourds édifices sur un aussi frêle fondement. Ces messieurs ont trop aimé pour aimer encore; ils ont trop juré.... nous allions

Digitized by Google

écrire *pour jurer encore*, mais ce serait précisément le contraire de ce que nous voulions dire. Ces messieurs ont juré, jurent et jureront.

Toutefois, ce n'est pas que si, par quelque hasard imprévu, S. A. R. le prince d'Orange ou tout autre prétendant obtînt, nous ne disons pas un espoir fondé, mais seulement quelques petites chances de succès, l'amour que ces officiers professent pour la royauté actuelle ne pût s'éclipser. Au contraire, il est présumable qu'en cas de véritable nécessité, S. M. Belge ne rencontrerait plus dans son palais plusieurs des physionomies qu'elle y voit aujourd'hui, et qu'en revanche elle serait entourée des officiers qu'on représente comme turbulens et dénués de tout mérite. Les partisans exaltés de la dynastie actuelle qui crient leur amour et leur dévouement en place publique ont la voix encore tout enrouée d'avoir crié pour d'autres ; ils ne connaissent, veuillez nous croire, en fait d'argumens que les argumens irrésistibles : la mesure de leur dévouement est dans leur bien-être personnel ; le secret de leur amour dans leurs appointemens.

Un jour peut-être la royauté belge l'apprendra : ses vrais amis sont les citoyens qui la confondent dans un commun attachement avec les institutions actuelles. Quant aux autres, ce sont des hypocrites. Nous ne vivons plus au temps de la chevalerie, temps délicieux où l'on disait *ma belle et mon prince ;* le dévouement *quand-même* qui ne faisait pas mal ressembler les hommes à des bêtes de somme, ce dévouement est relégué à l'opéra ; grâce à quelque belle musique de Meyerbeer, il pourrait nous émouvoir encore. Mais le vouloir ailleurs serait niaiserie impardonnable.

On ne nous le contestera point : ce sont des hommes souverainement dangereux que ceux dont nous venons de faire le croquis. M. le lieutenant-colonel Huybrecht l'a fort bien senti, mais le moyen qu'il proposait pour détruire leur influence est pire que le mal lui-même.

M. Huybrecht demandait hautement la coopération des officiers français. Leur présence dans les rangs de notre armée était, à ses yeux, le *palladium* de notre indépendance, le seul bouclier qu'on put opposer aux hommes qui ne connaissent de patrie que le budget et dont les affections, s'ils en ont, sont au-delà du *Moerdyk*.

Cependant, grande était l'erreur du colonel. Opposer une coterie à une coterie ! Dites-nous, de grâce, quel parti la nation pourrait-elle tirer d'un pugilat stérile de l'égoïsme à l'égoïsme ? Que gagnerait-elle à un pareil échange ? Autrefois, les peu-

Digitized by Google

ples battaient des mains lorsqu'ils changeaient de maîtres. Serions-nous tombés si bas que nous ne parviendrions à enlever le pouvoir à une coterie belge qu'en nous servant des bras d'une coterie étrangère ? Grand triomphe en effet d'imiter le cheval de la Fable qui se voulant venger du cerf, perdit sa liberté !

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien (1).

En fait de gouvernement nous ne connaissons rien de plus tristement déplorable que les coteries. Sous quelque face qu'on les envisage, jamais on n'y trouvera qu'injustice et danger.

Injustice : car la société a le droit de voir ses intérêts représentés dans le gouvernement. Or, une coterie ne représente rien si ce n'est l'intérêt personnel de ses membres.

Danger. Créées pour l'exploitation et nullement pour la défense, les coteries se fondent, comme neige, au moment critique. Il y a des milliers de bipèdes à forme humaine doués précisément d'assez de courage pour émarger des traitemens et dorer les coutures de leurs habits, mais il est plus rare de rencontrer des hommes capables de se vouer à des fonctions publiques et d'y apporter énergie, talent et probité. Or, de leur nature, les coteries sont exclusives ; elles repoussent impitoyablement tout ce qui n'est point en elles, et, comme les massacreurs de la St-Barthélémy, elles ont leur *mot de passe ;* ignorez-le, vous êtes une victime.

Et pourtant, ce serait un miracle incroyable que la réunion de toutes les capacités d'un pays dans une même association organisée pour l'exploitation des emplois publics !

Quel que soit donc le mérite relatif de ceux qui la composent, une coterie qui monte au pouvoir commet un vol manifeste : elle enlève au pays toutes les capacités nationales qu'elle ne contient pas. Livrée à cette exploitation mesquine, sans lumières suffisantes pour l'éclairer, sans énergie pour la défendre, la patrie doit tomber dans un précipice. Envain, au moment critique, appellerait-elle les capacités à son secours ; elle ne les connaît plus. Les coteries d'ailleurs n'ont-elles pas soin, aussitôt qu'elles mettent le pied dans le sanctuaire du pouvoir, d'en fermer hermétiquement les issues et d'en jeter les clés à la mer ?

(1) Lafontaine, *fables*, IV. 13.

Digitized by Google

Oui, toute coterie dominante est le plus grand des maux pour le peuple condamné à la subir. En voulez-vous un exemple frappant ? Belges, regardez-vous.

On se plaint que nous n'ayons ni bons généraux, ni grands administrateurs, ni financiers habiles. A ces plaintes la réponse est aisée : nous n'en avons point, parce que nous n'en voulons point.

Nous baillons le gouvernement de notre pays aux coteries !

Pour former des capacités il faut en voir le germe et le faire fructifier. Ceux qui nous gouvernent sont intéressés à feindre de ne pas voir le germe et à l'étouffer quand ils ne peuvent se refuser à l'évidence. C'est aussi ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Pour reconnaître l'existence de capacités formées, il faut les admettre à l'essai. Les nullités que, jusqu'à ce jour, nous avons placées au timon de l'État se succèdent, se remplacent, s'entendent ou se querellent, mais le mérite est à l'écart.

O ! si vous voulez de bons généraux, de grands administrateurs, d'habiles financiers, prenez, une bonne fois, le parti de les faire et de les chercher. Au lieu d'user votre temps en stériles déclamations sur notre malheur, au lieu de donner à l'étranger une fausse idée de notre caractère national, mettez-vous en quête ; allez dans les rangs de la jeunesse ; chauffez le génie pour le faire mûrir.

Nous repoussons donc de toutes nos forces toutes les coteries, sans en excepter aucune. Coterie française, semi-hollandaise ou aristocratique toutes sont les ennemies du progrès. Plus que tout autre peuple, nous avons soif de capacités. Nos frontières sont trop resserrées, nos forces physiques trop peu considérables pour que nous puissions nous dispenser de réunir toutes nos lumières en un seul faisceau. Suppléons à la force matérielle par l'intelligence ; nous ne sommes nation qu'à ce prix.

Mais c'est une déplorable tactique d'opposer une coterie à une autre coterie, en faisant du pays une *anima vilis* constamment soumise à ces expériences nouvelles. Arrière le choix entre deux misères !

L'anéantissement de toutes les coteries, sans distinction de couleur, est essentielle au bonheur et à la gloire du pays. Mais s'il était impossible d'abattre à la fois toutes les têtes de l'hydre qui nous dévore, par laquelle faudrait-il commencer ?

C'est en ce point surtout que nous différons d'opinion avec M. le lieutenant-colonel Huybrecht.

Digitized by Google

Nous entrerions dans la voie opposée à celle qu'il voulait suivre; nous irions au plus pressé; nos premiers horions seraient pour la coterie étrangère.

Videz vos querelles en ménage et n'appelez point le voisin. Dicton populaire, confirmé par le raisonnement et ratifié par l'expérience. Franche ou déguisée, l'intervention étrangère est un supplice qu'une nation ne doit pas endurer deux fois. La peine de la récidive est la mort.

Et d'ailleurs, quels ne sont point les inconvéniens de l'exploitation d'un pays par l'étranger?

C'est le propre de toute coterie de tendre à se perpétuer. Plus que toute autre, une coterie étrangère craint pour son existence; elle connait la fragilité de son point d'appui, et ses appréhensions n'en sont que plus vives. Nous en avons un mémorable exemple dans le procès qui va nous occuper. Or, le soupçon ombrageux est frère de l'injustice. Une coterie étrangère sera donc injuste.

Elle n'a point de racines dans le pays: force lui est de s'affermir d'une autre manière. Elle tentera de s'assurer le pouvoir par la violence. Et voilà comment il se fait qu'une coterie étrangère est toujours violente.

Ignorant les besoins et les intérêts du pays où elle domine, elle fera mal lors-même qu'elle voudra bien faire. Le propre d'une coterie étrangère est de ne pouvoir faire le bien.

Dans l'appréhension continuelle de perdre un pouvoir dont elle ne peut se dissimuler la nature précaire elle cherche dans le présent et l'avenir toutes les compensations possibles aux échecs politiques. C'est ainsi que toute coterie étrangère est amie du tripotage, des fournitures un peu louches et des adjudications hasardées.

Récapitulons. Injustice, violence, incapacité, tripotage. N'est-ce pas un brillant cortège?

Et puis, après tout le mal qu'elle a fait au pays, la coterie étrangère jouit d'une inviolabilité de fait incontestable. Elle lève le pied.... le glaive de la justice nationale ne trouve plus personne à frapper.

Aux inconvéniens graves des coteries indigènes l'exploitation par l'étranger en joint, comme on le voit, bon nombre d'autres qui lui appartiennent en propre.

Et maintenant, ami lecteur, si vous étiez menacé tout à la fois de la peste et de la fièvre, de laquelle de ces deux maladies vous préserveriez-vous d'abord?

Digitized by Google

On nous dit : « les officiers français jouissent de la confiance publique; les officiers belges n'en jouissent pas. Août 1831 a détruit bien des illusions et fait naître bien des craintes. »

A part le mauvais compliment que l'on adresse à des compatriotes, cette confiance publique envers nos auxiliaires français est un rêve de quelques honnêtes gens; cette confiance n'existe nulle part dans le pays.

Et lors même qu'elle existerait, aurait-elle une base quelconque ?

Et lors-même qu'elle existerait, êtes-vous bien sûrs de la voir justifiée par ceux qui prétenduement en sont l'objet ?

Nous n'osons point l'espérer. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de passer en revue, une à une, toutes les individualités, personnalisons la discussion dans le chef des officiers français en Belgique, M. le Baron Evain. Comment a-t-il justifié la confiance que nous avions placée en lui ? Ceux qui se sont montrés si faibles, si notoirement incapables durant la paix, se relèveront-ils, tout à coup, héros improvisés, au moment de la guerre ? M. Evain qui ne sait pas maintenir l'ordre dans une caserne, le maintiendra-t-il sur le champ de bataille ? Cet homme qui ne sait pas asseoir un camp, dressera-t-il un bon plan de campagne ?

Voyez quelle responsabilité pèse sur vous, si la chimérique confiance dont vous gratifiez si bénévolement les officiers français n'était qu'une triste déception ! Qu'auriez-vous à répondre à vos ennemis lorsqu'après une défaite (dont puisse Dieu nous préserver !) ils diraient : *les Belges avaient des auxiliaires étrangers qu'ils ont proclamés instruits, capables et courageux et les Belges n'ont pas su vaincre !*

Nous vous le disons : si l'honneur national n'est pas pour vous un mot vide de sens, cette confiance en l'étranger fût-elle réelle et fondée autant qu'elle ne l'est pas, repoussez-la. Compter sur ses propres forces est l'unique moyen de devenir fort. La confiance en l'étranger est l'ilotisme national à perpétuité.

A ceux qui allèguent cette prétendue confiance nous en demandons la preuve. Et si cette preuve pouvait être faite, nous gémirions sur le sort d'un pays qui veut son indépendance, sans pouvoir la défendre.

En résumé donc, notre client avait tort de soutenir et de défendre les officiers français.

Digitized by Google

Toute consciencieuse que fut l'opinion qu'il professait à ce sujet, elle était contraire aux véritables intérêts du pays : nous espérons l'avoir démontré.

Elle était contraire aux intérêts de M. Huybrecht lui-même. Ne voilà-t-il pas que le parti français l'accuse de perfidie parce qu'il l'a soupçonné à tort d'être son ennemi ? Les romans à la mode nous dépeignent, sous des couleurs bien foncées, les soupçons jaloux des italiennes et des espagnoles, mais jamais, croyons-nous, ces dames n'ont poussé jusques-là le délire de la jalousie.

Heureusement (et M. Azaïs trouverait en cela une compensation) la conduite de MM. les officiers français à l'égard de M. Huybrecht est un utile avertissement à ceux de leurs camarades belges qui les ont défendus jusqu'à ce jour.

Sachez le donc bien, officiers belges. Qu'il se glisse dans ces cœurs ulcérés le plus léger soupçon contre vous, une police infâme remuera votre vie privée, les filles de joie seront mises en campagne et, pour comble de malheur, le juge de l'infortuné Chartrand voudra, bon gré mal gré, devenir aussi votre juge !

Digitized by Google

Digitized by Google

Pièces Justificatives.

N° 1.

GRONINGUE, le 1er février 1817.

Monsieur,

Je viens d'envoyer à Monsieur le colonel Schuurman le certificat que vous me demandez. Je suis charmé d'avoir l'occasion de vous rendre la justice que vous méritez et désire sincèrement que votre affaire réussisse.

Je suis avec une parfaite considération,

Le colonel commandant la 8e division,
Signé : CH. GOETHALS.

A M. Huybrecht, lieutenant.

TRADUCTION.

Le soussigné, colonel commandant la 8e division d'infanterie, certifie par la présente que le lieutenant *Huybrecht*, du bataillon de chasseurs n° 36, fut présent à la bataille de Waterloo, qu'il s'y est conduit d'une manière distinguée et exemplaire, qu'il était annoté pour la décoration de l'ordre de Guillaume, mais que le soussigné, alors commandant du bataillon ne l'a pas proposé à cet effet parce qu'on lui avait accordé pour récompense la place d'adjudant-major.

Digitized by Google

Ces fonctions lui ayant été retirées, le soussigné déclare que le lieutenant Huybrecht susdit est un brave et habile officier qui a tous les droits à la décoration, et qu'en conséquence il ne peut se dispenser de lui délivrer le présent certificat.

Groningue, le 1er février 1817.

Signé : Ch. Gorthals.

N° II.

TRADUCTION.

QUARTIER-GÉNÉRAL, BATAVIA, le 29 avril 1825.

Par ordre de S. Exc. le général-en-chef, j'ai l'honneur de vous informer que, d'après la demande que vous en avez faite, S. Exc. le gouverneur-général, par arrêté du 28 dernier, n° 4, vous accorde la permission de retourner à Java pour quelque temps, ainsi qu'un supplément de solde de florins 100 par mois pour le temps que vous avez été et resterez chargé du commandement des troupes à Banka.

Son Excellence le général-en-chef fait observer que cette dernière disposition est pour servir de témoignage de sa satisfaction pour la conduite que vous avez tenue pendant que vous avez été chargé du commandement des troupes de l'île de Banka.

Le sous-chef de l'état-major-général,

Signé : Roest.

A M. le capitaine du Génie Huybrecht.

N° III.

TRADUCTION.

BATAVIA, le 22 juillet 1828.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me suis adressé au lieutenant-gouverneur-général et général-en-chef tant pour affaires personnelles que pour d'autres, relatives aux opérations militaires dans le Rembang.

La réponse que j'ai reçue à ce sujet ne me donnant pas lieu d'être satisfait, je vous

Digitized by Google

informe par la présente, comme m'ayant été attaché dans le temps en qualité de chef d'état-major, que je me propose de m'adresser à une autorité supérieure.

Le général-major d'artillerie et commandant des troupes dans le Rembang,

Signé : HOLSMAN.

A M. le capitaine Huybrecht.

IV.

TRADUCTION.

Extrait d'une lettre de Son Exc. le lieutenant-général, lieutenant-gouverneur, commandant-en-chef de l'armée aux Indes-Orientales, datée de Soerakarta, 5 *janvier* 1828, *n°* 32, *au général* Holsman.

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai lu vos rapports datés des 2 et 3 de ce mois, n°ˢ 152 et 156, indiquant les mouvemens ordonnés par vous et exécutés d'abord par le capitaine de cavalerie *Tieleman*, et ensuite par le major *Du Perron* et le capitaine *Huybrecht*, ainsi que les succès remportés par chacun d'eux.

Je vous prie de témoigner ma satisfaction à ces officiers ainsi qu'à tous ceux qui se sont distingués sous leurs ordres.....

Pour copie conforme pour la partie extraite,

Le général-major,

Signé : HOLSMAN.

Extrait de la lettre du général-en-chef, datée de Sourakarta, 19 *janvier* 1828, *N°* 173, *au même.*

Vos rapports du 15 et 16 courant, n° 243 et 251, me sont très-bien parvenus, et c'est avec satisfaction que j'apprends le bon résultat de l'expédition à *Djati-Rogo* et le rétablissement des communications avec *Sourabaya*.

La poursuite de la marche du major *Duperron*, vers *Djati-Rogo*, quoique le major *Pang-Koeloe-Notto-Rodjo*, la déclara impossible, témoigne de la fermeté de cet officier supérieur à exécuter les mouvemens qui lui avaient été prescrits, et les bons

Digitized by Google

services rendus à cette occasion par le capitaine du génie Huybrecht, me convainquent que je ne me suis pas trompé dans l'habileté de cet officier.

Je vous prie, monsieur le général, de témoigner, de ma part, à ces deux officiers ma satisfaction sur les mouvemens opérés par eux, ainsi qu'à tous ceux qui se sont distingués, etc.

Pour copie conforme pour la partie extraite,

Le général-major d'artillerie,
Signé : HOLSMAN.

Extrait de la lettre du général-en-chef, datée de Sourakarta, le 2 *février* 1828, *n°* 287, *au général Holsman.*

Dans des circonstances antérieures, j'ai toujours accordé mon approbation aux dispositions que vous avez prises pour chasser les rebelles de leur foyer d'insurrection, c'est-à-dire, de *Radja-Kwessi;* c'est donc avec la plus vive satisfaction que j'apprends, par votre rapport du 26 de ce mois les détails des opérations qui ont précédé l'attaque de cette place, et la prise elle-même de *Radja-Kwessi.*

Je vous prie, général, d'agréer l'assurance de ma satisfaction particulière et de vouloir la communiquer aux officiers, sous-officiers et soldats, ainsi qu'aux employés civils qui se sont trouvés sous vos ordres, spécialement à ceux designés par vous dans votre rapport, etc.

Pour copie conforme pour la partie extraite,

Le général-major d'artillerie,
Signé : HOLSMAN.

Extrait d'une lettre du général-major d'artillerie, datée de Batavia, le 13 *janvier* 1829, *et adressée avec les extraits ci-dessus au capitaine du génie Huybrecht.*

En vous adressant les extraits des rapports du général-en-chef qui font mention honorable de la conduite que vous avez tenue pendant la durée de la campagne de *Rembang,* je déclare ici que ç'a été toujours avec satisfaction que j'ai remarqué le zèle et l'activité que vous avez déployés dans l'exécution du service qui vous fut confié, et la conduite distinguée que vous avez tenue, non-seulement dans les combats de *Lassum, Djati-Rogo* et *Radja-Kwessi,* mais dans toutes les affaires où vous avez été présent pendant la campagne.

Le général-major d'artillerie,
Signé : HOLSMAN.

Digitized by Google

V.

Extrait d'une lettre de M. Vandepoll, référendaire au conseil d'État et premier secrétaire de M. le commissaire-général Dubus de Ghisignies, à M. Huybrecht.

BUITENZORG, le 7 février 1828.

Mon cher et brave capitaine! c'est avec bien du chagrin que j'ai appris, par le contenu de votre lettre, la position fâcheuse dans laquelle se trouve le général Holsman. — Le commissaire-général y prend une part bien sincère et ne désapprouve nullement, à ce qui me semble, la demande que le général vient de faire pour retourner à Weltevreden.

Nous vous félicitons tous de bien bon cœur du succès qui vient de couronner les différentes expéditions que vous venez de faire dans le Rembang. Cette affaire augmentera le nombre des jaloux, et ne peut s'expliquer à bien des gens; car jusqu'ici on ne saurait citer aucun plan projeté bien avant l'expédition qui soit si bien réussi.

Nul doute que nombre d'envieux tâcheront de dénigrer tout ce qui s'est passé sous le général Holsman, mais je le félicite de vous avoir près de lui, pour pouvoir, par votre témoignage imposer silence à tous ceux qui s'amuseront à faire la critique. — Vous saurez que l'ami Diard est à Solo, nous l'attendons au premier jour dans les.....

Parmi les troupes qui ont fait, avec le général Holsman leur entrée à Radja-Kwessi, se trouvait un détachement composé de matelots et de mariniers, appartenant à la frégate la Bellone, et commandé par les lieutenans de Man, Schmit et Lehmans. On n'a fait mention dans aucun des rapports de ces braves militaires, qui ne sont en effet nullement appelés à venir partager dans ces contrées les fatigues et les privations d'une guerre de terre; je crois que les officiers et le colonel commandant la frégate seront plus ou moins peinés, en voyant que leurs services n'ont pas été appréciés. N'y aurait-il pas moyen de réparer cet oubli, etc.

Adieu, mon cher H., v. t. dévoué,

Signé : VANDEPOLL.

Pour copie conforme,

AD. ROUSSEL.

Digitized by Google

VI.

Société

Pour le Développement des Connaissances Militaires.

MM. Huybrecht, lieutenant-colonel, président.
Claisse, major au 3e chasseurs à pied.
Osten, major au 1er régiment de ligne.
Leroy, capitaine aide-de-camp, secrétaire.
Darquier, capitaine d'état-major.
De Borman, lieutenant, aspirant à l'état-major.
Eenens, capitaine d'artillerie à cheval.
Soudain de Niederwerth, capitaine d'artillerie.
Delobel, capitaine d'artillerie.
Hippert, lieutenant d'artillerie.
Servaes, capitaine adjudant-major au 8e régiment.
Langrange, lieutenant adjudant-major au 2e chasseurs.
De Jaegher, capitaine au 9e régiment.
Le comte Vanderburch, capitaine au 2e chasseurs à cheval.
Jaubert, capitaine au 1er chasseurs à cheval.
Ablay, capitaine au 1er lanciers.
Fosse, lieutenant au 2e lanciers.
Dresse, lieutenant aux cuirassiers.
Rolland, lieutenant au 1er chasseurs.
Bormans, capitaine d'artillerie.
Detilly, capitaine au 9e régiment.
Lehon, lieutenant au 6e régiment.
Van Casteele, capitaine d'ordonnance.
Boulade, capitaine adjudant-major au 9e régiment.
Stiennon, capitaine au 2e régiment de ligne.

Les officiers ci-dessus désignés, en se constituant en société, ont pour but de travailler au développement des connaissances militaires dans l'armée, et chaque membre, en particulier, a contracté l'obligation de faire tous ses efforts pour y parvenir.

Digitized by Google

Convaincus de l'impossibilité où se trouve la masse des jeunes officiers, d'acheter les nombreux et couteux ouvrages qui renferment éparses les diverses parties de la science des combats, les membres de la société ont pris l'engagement de résumer et de publier ce qui a été écrit de plus complet, de plus important, de plus estimé et de plus élémentaire sur l'art militaire, arrivé au point où il est aujourd'hui. Cette idée leur a été suggérée par les utiles travaux de la *bibliothèque militaire,* auxquels se sont livrés, dans ces dernières années, quelques officiers de l'armée prussienne.

Il a été arrêté par la société qu'elle publierait successivement :

1° La petite guerre par le colonel Decker.

2° Le cours d'art et d'histoire militaire du capitaine Jacquinot de Presle.

(Ces deux ouvrages ont paru.)

Le lieutenant-colonel Huybrecht a pris l'engagement :

3° (1°) De traduire de l'allemand le cours de tactique du colonel Von Miller de l'armée Wurtembergeoise.

Le 1er volume de cet ouvrage est en vente, et le 2e volume est sous presse.

4° (2°) De composer un cours de stratégie appliquée à la Belgique et suivi de nombreuses applications tirées des campagnes les plus célèbres, depuis 1792 jusqu'en 1815.

5e Le lieutenant aspirant d'état-major de Borman a pris l'engagement de traduire de l'allemand l'ouvrage sur le service de l'état-major, faisant partie de la *bibliothèque prussienne.*

6° Le lieutenant d'artillerie Hippert s'est engagé à composer un traité de fortification passagère à la portée de tous les officiers.

Après ces diverses publications qui seront terminées dans deux ans, la société avisera à de nouveaux travaux.

Les efforts de la société pour arriver à son but sont appréciés par la grande majorité des officiers de l'armée; elle ne rencontre de l'opposition que de la part de quelques chefs de corps qui ne veulent d'instruction à aucun prix.

La société, par sa persévérance, espère triompher de cette opposition parce qu'elle est convaincue qu'il est une vérité que chaque jour répandra davantage, c'est qu'il n'y a d'autre moyen d'arracher les officiers à l'oisiveté, à la fréquentation habituelle des cafés, que de donner des alimens à leur esprit, que d'exciter leur émulation en leur faisant entrevoir l'avenir réservé à ceux d'entr'eux qui, joignant à l'amour du métier des connaissances militaires, pourront aspirer aux hauts grades de l'armée.

La société est fermement persuadée qu'avec la protection du gouvernement elle ne

Digitized by Google

peut manquer de réaliser des projets qui seront, elle l'espère, avantageux au gouvernement du roi, et à l'armée elle-même.

Déjà la société a remarqué l'influence heureuse qu'exerce sur ses travaux, l'appui dont le chef d'état-major général a daigné l'honorer.

Le lieutenant-colonel président,

HUYBRECHT.

VII.

Lettre du ministre de la guerre à M. le général Langermann, datée de Bruxelles, le 7 septembre 1832.

Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous accuser réception des deux exemplaires de la campagne de 1831, par M. le major Huybrecht, que vous avez eu la complaisance de m'adresser.

C'est peut-être des évènemens fâcheux que nous tirons nos meilleures leçons; les souvenirs retracés par M. le major Huybrecht sont importans à conserver, et contribueront, comme vous l'observez, à faire sentir qu'il n'y a de force défensive réelle, que dans les armées organisées et instruites à l'avance.

J'ai remis à sa Majesté l'un des exemplaires et elle l'a accueilli avec bienveillance.

Agréez, monsieur le général, l'assurance de ma considération distinguée,

Le ministre-directeur de la guerre,

Signé : BARON ÉVAIN.

VIII.

Lettre du général de division Goethals à M. le major du génie Huybrecht, datée de Diest, le 3 septembre 1835.

Monsieur le major!

Je vous remercie de l'aimable attention que vous avez eue en m'envoyant quelques exemplaires de la relation que vous avez faite de notre campagne du mois d'août, j'ai reçu cette brochure et l'ai lue avec d'autant plus de plaisir, qu'elle m'était adressée par un militaire auquel j'ai toujours voué une estime particulière.

Agréez, Monsieur le major, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : CH. GOETHALS.

Digitized by Google

IX.

Lettre de M. le ministre de la guerre, en date du 28 *novembre* 1835, *à M. le lieutenant-colonel Huybrecht.*

Monsieur le colonel !

J'ai reçu avec votre lettre en date du 13 courant la traduction que vous avez faite du traité de tactique appliquée aux trois armes et l'atlas qui y était joint. Je vous prie de recevoir mes remercimens et l'expression de la satisfaction que j'ai éprouvée en lisant cet ouvrage qui est reputé, à juste titre, pour une des meilleures productions des écrivains militaires modernes.

Je ne puis qu'applaudir à l'idée heureuse que vous avez eue de mettre cet ouvrage volumineux à la portée de tous les officiers en retranchant l'exposition de principes, d'une utilité secondaire pour notre armée, qui ne seraient, d'ailleurs, qu'une répétition oiseuse de l'un des ouvrages de Decker, et en le complétant par l'adjonction du traité de l'art de combattre de l'artillerie à cheval réunie à la cavalerie.

La publication de tels ouvrages est un service important rendu à l'armée dans laquelle ils répandent les fruits du génie et de l'expérience de militaires célèbres, et je vous invite, Monsieur le colonel, à poursuivre une aussi noble entreprise que celle à laquelle vous vous êtes associé.

Le ministre de la guerre,
Signé : BARON EVAIN.

X.

Extrait d'une lettre du général Magnan, datée de Liége le 2 *décembre* 1835, *adressée à M. le lieutenant-colonel Huybrecht.*

Mon cher colonel !

Vous avez fait à la fois un acte de courage et de patriotisme en donnant ce traité à l'armée ; il manquait. Il y a courage en effet, quand l'ennui et le dégoût gagnent tous ses rangs et tous les grades, quand l'état de paix ajoute à la déconsidération dans laquelle sont tombées les armées dans les pays constitutionnels, à s'occuper d'une cience pour laquelle les théories manquent et dont les modèles ou les exemples vivans *s'en vont.*

Il y a patriotisme à chercher par la publication d'un bon livre à raviver *le feu sacré* qui s'éteint, et à donner aux officiers-généraux et supérieurs un guide certain, une boussole sûre. J'attendais pour vous remercier de vous avoir lu ; maintenant que je l'ai

Digitized by Google

fait, je vous dis bien franchement que je suis très-content de vous lire, je ne lui fais qu'un reproche c'est de n'avoir pas paru avant le camp de Beverloo.....

Je vous renouvelle, mon cher colonel, tous les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés.

Le général,
Signé : MAGNAN.

XI.

TRADUCTION.

Extrait d'une lettre particulière du colonel commandant en chef du génie de l'armée des Indes, Vanderwyk, adressée au capitaine du génie Huybrecht, au moment de son départ pour l'Europe.

SALATIGA, ce 21 février 1831.

Mon cher Huybrecht,

J'aurais répondu depuis long-temps à votre intéressante lettre du 10 de ce mois, si je n'en avais été empêché par une indisposition.

C'est avec peine que j'apprends par une lettre de Vanbrakel la demande de permission que vous venez de faire; je ne puis vous donner tort quant aux premiers motifs que vous alléguez, c'est-à-dire, *de passer pour suspect*, ce que toutefois je ne puis comprendre; quant aux autres motifs avancés par vous : que vous ne pouvez plus long-temps servir un pays qui à la fin du compte ne sera plus le vôtre, je crois que vous êtes-là un peu trop prématuré, d'autant plus que je suis loin de prévoir la fin de cette nouvelle révolution; et jusques-là, à votre place, je me déciderais à voir se dérouler les affaires, vu que vous êtes le plus ancien capitaine, et que, pendant votre absence en permission, vous risquez de perdre votre avancement.

. . . . . .

Donnez-moi de vos nouvelles avant votre départ et recevez l'assurance que je serai toujours avec considération et estime,

Votre ami.

Signé : CH. VANDERWYK, colonel du génie.

Pour copie conforme :

AD. ROUSSEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

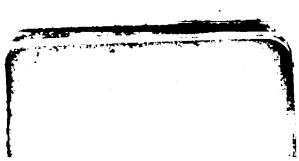

Digitized by Google